

INVENTAIRE DES MÉMORIAUX DE L'ARMÉE ET DE GUERRE EN SUISSE

Texte de présentation



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Impressum

Éditeur: Armée suisse, état-major de l'Armée

Direction du projet et auteure: Fabienne Meyer

Groupe de projet: Fabienne Meyer, Silvia Greve, Matthias Hemund, Walter Troxler

Traduction: Laurent Auberson

Image sur la page de couverture: Sculpture à Langnau i.E., photo: Fabienne Meyer

Réalisation graphique et mise en pages : Centre des médias numériques de l'armée MNA, 81.309 f

Version actualisée du 31 mai 2025

Table des matières

1	Avant-propos du chef de l'Armée	4
2	Introduction	6
3	Des témoins de l'histoire et des marques du souvenir	8
3.1	Le monument commémoratif comme objet	8
3.2	Les mémoriaux de l'armée et de guerre dans leur contexte international et suisse	9
4	L'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre	12
4.1	Définition des mémoriaux et critères de l'inventaire	12
4.2	Système adopté pour l'inventaire	15
4.3	Description de l'inventaire	16
4.3.1	Mémoriaux de batailles	17
4.3.2	Mémoriaux de troupes étrangères	18
4.3.3	Mémoriaux du service actif	19
4.3.4	Monuments élevés à la mémoire de personnes	20
4.3.5	Mémoriaux de troupes	21
4.3.6	Mémoriaux d'accidents	21
4.3.7	Mémoriaux spéciaux	22
5	Pour conclure	23

1 Avant-propos du chef de l'Armée



Après un séjour de deux semaines en Suisse, en septembre 1865, l'écrivain allemand Theodor Fontane rédigea un bref récit intitulé « Les monuments commémoratifs en Suisse ». Son texte commence par ces mots: « Les monuments en Suisse. On serait ici en droit de se demander s'il en existe vraiment. La Suisse a ses montagnes et ses lacs, ses manufactures d'horlogerie et de dentelle. Mais des monuments commémoratifs, personne ne se souvient d'en avoir entendu parler. Cette Suisse où abondent justement les œuvres d'art, celles de pierre et celles en couleur¹. »

Cent cinquante ans plus tard, la Suisse n'est pas davantage renommée pour ses monuments commémoratifs. Dans la culture helvétique, les monuments et les commémorations tiennent une place différente que dans les pays voisins. La Suisse n'a pas connu de monarques ou de dictateurs désireux de s'immortaliser par des monuments à leur image et élevés à leur gloire. Ayant été largement épargnée par les conflits mondiaux qui ont fait rage au XX^e siècle, la Suisse n'a pas non plus été dans l'obligation effective d'ériger des monuments en mémoire de ces guerres. Une démocratie alpestre à constitution fédérale et depuis longtemps préservée de la guerre n'est pas vraiment le terreau idéal pour les monuments commémoratifs².

Ils existent pourtant. Dans son texte, Fontane en décrit même quelques-uns, comme le Lion de Lucerne, par exemple, ou le Schillerstein et la chapelle de Tell au bord du Lac des Quatre-Cantons. L'historien Georg Kreis, dans son ouvrage de synthèse *Zeitzeichen für die Ewigkeit* (« Des signes pour l'éternité ») a établi une topographie de trois siècles de monuments commémoratifs en Suisse³. Et ils sont nombreux, ces mémoriaux nationaux et ces monuments aux morts, élevés pour rappeler les luttes et les batailles des anciens Confédérés et donner une image de la collectivité nationale, et qui en transmettant des valeurs telles que l'obéissance, le sens du devoir et l'abnégation doivent être créateurs de sens et d'identité. À la fin du XIX^e siècle, dans le courant des nationalismes européens, c'est notamment dans les anciennes batailles que l'État fédéral a puisé pour former le terreau de mythes et d'histoires où il allait s'enraciner.

1 Fontane, Theodor: « Denkmäler in der Schweiz », conférence de 1866, reproduite dans Claus Siebenborn: « Fontane und die Schweiz », *Neue Schweizer Rundschau*, 18, 1, 1950/51, p. 26–35, en part. p. 26.

2 Voir Neff, Benedict: « Gibt es überhaupt Denkmäler in der Schweiz? », BAZ online, 14.11.2013: <https://www.bazonline.ch/kultur/diverses/gibt-es-ueberhaupt-denkmäler-in-der-schweiz/story/22259670>.

3 Kreis, Georg: *Zeitzeichen für die Ewigkeit. 300 Jahre schweizerische Denkmaltopografie*, Zürich 2008.

Un certain nombre de monuments ont été érigés juste après les deux guerres mondiales pour rappeler les efforts fournis et les sacrifices consentis par les militaires suisses durant les services actifs. La Suisse honorait ainsi la mémoire de ses soldats morts, alors que la plupart l'ont été de maladie ou dans des accidents.

D'autres monuments rappellent la mémoire d'internés de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, de soldats de l'armée Bourbaki morts en Suisse, ou le passage des troupes du général Souvorov. Il y en a aussi qui évoquent le mercenariat, d'autres qui ont été élevés pour célébrer les mérites de généraux ou de simples soldats, ou en souvenir de formations qui, au fil du temps, ont été dissoutes et intégrées à d'autres formations. Enfin, certains monuments commémoratifs prolongent l'esprit de camaraderie par-delà la mort, étant dédiés à des militaires en service qui durant les dernières décennies ont perdu la vie dans des accidents.

Les monuments commémoratifs en rapport avec la chose militaire présentent une variété de tons et d'aspects. Ces stèles et ces plaques commémoratives sont largement ignorées, comme sont méconnus le grand nombre de ces monuments et l'ensemble qu'ils constituent. Le but de cet inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre est de rendre son histoire à cet élément significatif du patrimoine culturel suisse, d'attirer sur eux l'attention qu'ils méritent et de les révéler à la connaissance du public.

Le commandant de corps Thomas Süssli,
chef de l'Armée

2 Introduction

Le présent inventaire propose, sous forme numérique, un panorama de traditions mémoriales qui vont des grands mémoriaux de batailles et des monuments aux morts, érigés bien visiblement dans l'espace public, à des évocations personnelles et discrètes du souvenir de camarades disparus. La base de données fait connaître au public cette variété de lieux de mémoire, les rend visibles et accessibles, et reflète l'histoire de l'armée sous l'aspect de ses monuments commémoratifs. Elle contribue en outre à la conservation de cet élément du patrimoine culturel de la Suisse et fait ressortir la diversité régionale des cultures mémoriales. Le libre accès à l'inventaire et sa représentation cartographique donnent une image de la répartition géographique de ces monuments. L'inventaire offre donc un ensemble de données qui peut servir de base à d'autres études plus approfondies.

Le recensement des données fait suite à une décision prise par le commandement de l'Armée le 26 juin 2019 et exprimant la nécessité d'avoir une image de toute la diversité des marques mémoriales évoquant l'armée, les conflits et les guerres. Un recensement, effectué de manière interne, des monuments existant sur les places d'armes, les places de tir et les bases aériennes, un appel adressé à la Société suisse des officiers et une recherche approfondie dans les revues, dans la littérature publiée et sur Internet ont permis d'inventorier la plus grande partie des monuments existant en Suisse et connus. La collaboration avec Madame Dominique Wacker, auteure d'une documentation photographique des mémoriaux de l'armée Bourbaki en Suisse, et avec Monsieur Guy Terrasse, qui a inventorié un grand nombre d'autres mémoriaux français en Suisse, a permis d'inclure également le thème de la présence des troupes et des internés français. Avec l'aide de la Communauté des descendants des internés polonais en Suisse, il a en outre été possible d'intégrer à l'inventaire de nombreux mémoriaux de Polonais.

Le travail d'inventorisation a pu se fonder aussi sur une première liste des mémoriaux de l'armée et de guerre, établie par Walter Troxler (directeur de la bibliothèque de l'ACAMIL) et Peter Reichenert. En revanche, il a été décidé de renoncer à des recherches systématiques dans les archives cantonales ou dans les Archives fédérales, parce qu'il n'y a pas dans leurs inventaires de critère de classement des monuments commémoratifs selon leur rapport avec la chose militaire, et parce qu'en conséquence, le résultat à en escompter aurait été assez mince.

Les enquêtes effectuées auprès des administrations communales, des paroisses ou des historiens locaux ont plus d'une fois suscité, chez les personnes abordées, un intérêt et une volonté de s'associer à la tâche, et donné ainsi naissance à une culture mémorielle active et participative. La recherche de monuments commémoratifs au cœur des forêts, dans des marais éloignés de tout, contre des façades de maisons, à des croisements de routes, sur des places de villages, sur des chantiers, dans la haute neige, sous une pluie diluvienne ou sous le soleil, ont aussi montré la diversité des lieux – des plus discrets aux plus voyants – sur lesquels ces marques mémoriales ont été posées.

La publication de l'inventaire des monuments militaires de Suisse met les données à la disposition de toutes les institutions et personnes intéressées. Il s'adresse donc à des milieux divers: associations militaires, institutions et associations d'histoire militaire, personnes privées intéressées par l'histoire militaire, militaires incorporés, promeneurs attentifs et beaucoup d'autres encore.

Ces prochaines années, il est prévu de créer au Centre d'instruction de l'armée de Lucerne (CIAL) un mémorial pour les militaires suisses morts en service. Dans cette perspective, l'inventaire ne sera pas qu'un hommage obligatoire à la variété des traditions vécues. Il permettra aussi de mieux prendre conscience des diverses expressions du rapport aux disparus et constituera ainsi un espace virtuel du souvenir des camarades morts pour la sécurité et la liberté de la Suisse.

3 Des témoins de l'histoire et des marques du souvenir

3.1 Le monument commémoratif comme objet

« Le plus beau monument qu'un homme puisse recevoir est dans le cœur de son prochain », selon le mot attribué à Albert Schweitzer, médecin, philosophe et théologien alsacien. Les souvenirs – qu'ils résident dans la tête ou dans le cœur – sont selon lui des monuments fugaces et immatériels. Les monuments commémoratifs gravés dans la pierre, extérieurs à la tête et au cœur, sont les pendants extériorisés et matérialisés des souvenirs. Les souvenirs sont fugaces, ils se transforment, s'estompent ou sont réinterprétés avec le temps, tandis que les monuments matériels, par leur fixité, sont statiques et immuables. Leur « publication » les rend accessibles à une collectivité et les livre aux interprétations. Ils ont la longue durée pour eux, ils sont figés et stables, mais ne représentent jamais qu'une faible partie de ce qui peut être exprimé. Les monuments sont érigés intentionnellement pour une raison précise, alors que les souvenirs font partie des éléments constitutifs de l'individu.

Les mémoriaux marquent un lieu, laissent un témoignage visible ou au contraire se trouvent simplement au bord d'un chemin sans attirer l'attention. Dans l'acception classique du terme, un monument commémoratif est un objet qui, par une inscription ou par la forme qui lui est donnée, rappelle la mémoire de personnes ou d'événements. Cette définition évoque immédiatement l'image d'une stèle munie d'une inscription ou d'un texte explicatif, posée à un endroit qui est mis en relation, quant au fond, avec ce dont il s'agit de conserver le souvenir. Tant les monuments individuels dédiés à une personne que les monuments collectifs dédiés à un groupe contribuent à perpétuer la mémoire. Dans une optique plus large que cette conception classique du monument, la diversité des formes et des genres ne connaît presque plus de limites. Il n'est pas nécessaire qu'un monument se trouve au lieu de l'événement, il peut aussi être transplanté et occuper un lieu qui dès lors n'aura qu'une signification purement symbolique. Il ne doit pas non plus être forcément taillé dans la pierre ou coulé dans le métal. Des arbres, des signatures numériques, des installations sonores peuvent tout aussi bien faire office de monuments commémoratifs. Même des paysages et des bâtiments entiers peuvent être en eux-mêmes des monuments.

Les monuments commémoratifs, par leur essence même, sont des supports et des moyens d'enregistrement de données, et sont semblables en cela à la mémoire individuelle. Ils servent de soutien à la mémoire et sont des substituts extériorisés de souvenirs exprimés dans une intention précise. Pour fixer un objet de mémoire dans un monument, il faut en effet une intention explicite. La chose dont on veut garder le souvenir est considérée comme digne d'être transmise à la postérité sous une forme durable. Et comme suffisamment importante pour concerner la collectivité dans l'espace de laquelle elle se trouve. Car la fonction des monuments commémoratifs est autant de faire se souvenir que de rappeler à la mémoire. Inévitablement, le fondateur d'un monument vise à produire un effet dans le public, à conforter certaines manières de voir et à agir – fût-ce très subtilement – sur l'opinion. À la personne qui regarde le monument, il veut rappeler quelque chose qui pour lui est importante. Élever un monument commémoratif – qui est un moyen de communication publique – c'est donc toujours adresser en même temps une

exhortation à la personne qui le regardera. Une fois érigé, le monument donne son empreinte à l'environnement dont il participe.

Un monument commémoratif se réfère toujours à trois niveaux temporels. Le passé d'abord, en évoquant un événement de jadis. Le présent ensuite, en rappelant l'événement passé et l'insérant ainsi dans l'actualité. Le futur enfin, en prétendant fonder un souvenir durable et en donnant une validité générale aux idéaux qu'il incarne. Le message et les valeurs qu'un monument commémoratif transmet à l'avenir refléteront pour longtemps les besoins et les façons de voir de l'époque où il a été élevé. Plus largement, les monuments expriment toujours aussi la fragilité des choses humaines. Comme l'écrit l'historien Georg Kreis: « En faisant le tour des diverses expressions du culte politique des morts, on est frappé de voir que rien ne manifeste autant l'impermanence, tout en y étant soi-même soumis, que ces tentatives, gravées dans la pierre, de conjurer l'impermanence⁴. »

3.2 Les mémoriaux de l'armée et de guerre dans leur contexte international et suisse

Après la Révolution française, au cours du XIX^e siècle, parallèlement à la formation des États nationaux et au processus de démocratisation, mais aussi à la militarisation dont ils se sont accompagnés et à l'introduction progressive de la conscription, s'est peu à peu développée une forme moderne de culte des soldats morts à la guerre; un culte politique et répandu à l'échelle mondiale, pour rappeler la mémoire de ces victimes de mort violente. La démocratisation a élevé les sujets au rang de citoyens, et à ce titre, les citoyens revendiquent une participation politique à la nation, ce qui toutefois inclut aussi l'obligation de contribuer à la défense militaire et de s'y préparer. Les soldats sont des citoyens qui meurent pour la nation. La mort du soldat est un sacrifice pour la communauté politique, un sacrifice qui demande à être reconnu par la société. Étant devenue une question politique, la mort des soldats exige une justification politique. Pour lui donner un sens, on invoque l'engagement pour la nation, « pour la patrie ». Le simple soldat, ainsi héroïsé, est désormais un important symbole politique et national⁵.

L'individualisation de la mémoire joue aussi un rôle appréciable dans cette tradition. C'est la mort de chaque individu dont il faut maintenant perpétuer le souvenir. Autant que possible, les noms sont cités sur les monuments aux morts, et au droit d'avoir la mention de son nom s'ajoute celui d'avoir sa propre tombe. N'oublier aucun de ceux qui ont perdu la vie pour la communauté: après la Première Guerre mondiale, dont les batailles de tranchées, avec les pilonnages d'artillerie, ont laissé de grandes fosses communes, abandonnant ainsi des milliers de morts à l'anonymat, le mot d'ordre commande d'élever des monuments au soldat inconnu⁶. En tant que mémoriaux collectifs, ils rappellent le souvenir des morts non identifiables de certaines guerres ou de toutes les guerres, et leur donnent un substitut de sépulture. Cependant, la mémoire n'est pas seulement cultivée collectivement, c'est aussi – même anonymement – le souvenir de chaque individu que l'on rappelle symboliquement en la figure du soldat inconnu, qui dans l'entre-deux-

4 Kreis, Georg: « Gefallenendenkmäler in kriegsverschontem Land. Zum politischen Totenkult der Schweiz », in: Reinhart Koselleck / Michael Jeismann (éd.): *Der politische Totenkult. Kriegerdenkmäler in der Moderne*, München 1994, p. 129–143, en part. p. 136.

5 Voir Hettling, Manfred: « Einleitung », in: Manfred Hettling / Jörg Echternkamp (éd.): *Gefallenengedenken im globalen Vergleich. Nationale Tradition, politische Legitimation und Individualisierung der Erinnerung*, München 2013, p. 11–42, en part. p. 11–13.

6 Voir Koselleck, Reinhart: « Einleitung », in: Reinhart Koselleck / Michael Jeismann (éd.): *Der politische Totenkult. Kriegerdenkmäler in der Moderne*, München 1994, p. 9–20, en part. p. 10–14.

guerres va devenir la personnification du don de soi et de l'abnégation. Cette figure représente l'idéal collectif et héroïque du simple soldat qui a laissé sa vie pour la patrie⁷.

Outre le tombeau du soldat inconnu, la commémoration politique, à l'échelle mondiale, se manifeste par une densité considérable de monuments aux morts ou de monuments rappelant le souvenir de batailles ou de guerres⁸. L'évocation de la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la nation a pour but de fonder une unité, de renforcer l'identité nationale et d'assurer une continuité. Les monuments ne sont d'ailleurs pas la seule expression du culte politique des morts; l'organisation de cérémonies commémoratives en est une autre.

Le culte des morts a aussi touché la Suisse, comme le montre le présent inventaire. Jusqu'à ce jour, il n'y a toutefois en Suisse, au niveau national, ni mémorial, ni culture mémorielle rendant hommage à ceux qui, policiers, sapeurs-pompiers ou militaires, luttent pour la sécurité et la liberté de la population. Les monuments qui ont été élevés en souvenir de soldats, de troupes ou guerres, l'ont été par une volonté au niveau cantonal ou local plutôt que fédéral. La Suisse, contrairement à certains États voisins, n'a pas de journée nationale de commémoration militaire, pas de dépôt de couronne officiel voulu par le pouvoir politique, l'armée et la société dans son ensemble; elle n'a pas non plus la tradition du soldat inconnu, pour la simple raison qu'en Suisse, il n'y a pas de soldats inconnus, non identifiés. Depuis la création de l'État fédéral, la Suisse a réussi à se tenir à l'écart des guerres et n'a donc à déplorer qu'un petit nombre de victimes tuées au combat. C'est une réalité dont il faut tenir compte dans l'utilisation de l'inventaire.

Chaque nation a ses propres expériences historiques de la guerre, mais aussi des affinités tantôt fortes, tantôt faibles, voire inexistantes, avec la monarchie et le culte de la personnalité; il en est résulté dans chaque pays un autre rapport aux figurations monumentales. En Autriche, en France, en Allemagne ou en Italie, les monuments s'élèvent au cœur des capitales, tandis qu'en Suisse, ils occupent des emplacements plus discrets, entre des façades de maisons et des arbres, quand ils ne se trouvent pas sur une colline loin à l'écart ou dans l'isolement discret d'une prairie. La fête nationale est célébrée en une multitude de lieux, de villages, de villes, et de manière différente selon les régions. Le Palais fédéral mis à part, il ne se rencontre guère en Suisse d'expressions visibles du pouvoir de l'État. Pas de soldats en uniforme de parade pour garder le bâtiment du Parlement, pas de photo de la présidente ou du président de la Confédération affichée aux murs des bureaux de l'administration publique. Le drapeau suisse ne s'arboré de loin pas autant que le drapeau tricolore français ou l'Union Jack britannique dans leur pays respectif. La garde suisse sert dans un État étranger, et lors de visites officielles, les honneurs militaires sont plutôt sobres⁹. Pour fleurons symboliques de l'art de bâtir, la Suisse, en plus des ensembles construits historiques qui forment le décor quotidien de plusieurs villes et villages, a ses ouvrages souterrains, comme les tunnels ou le Réduit, mais guère de monumen-

7 Voir Oberle, Isabell / Schubert, Stefan: «Unbekannter Soldat», in: *Compendium Heroicum*, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, 2018. <https://www.compendium-heroicum.de/lemma/unbekannter-soldat/> [consulté le 26 juillet 2021].

8 Voir Hettling, Manfred / Echternkamp, Jörg (éd.): *Gefallenengedenken im globalen Vergleich. Nationale Tradition, politische Legitimation und Individualisierung der Erinnerung*, München 2013; Koselleck, Reinhart / Jeismann, Michael (éd.): *Der politische Totenkult. Kriegerdenkmäler in der Moderne*, München 1994.

9 Répondant le 21 août 2013 à une motion du conseiller aux États Thomas Minder, «Culture et suissitude au lieu d'honneurs militaires lors de visites d'État» (13.343.13), du 10 juin 2013, le Conseil fédéral écrit: «Depuis la fondation de l'État fédéral, des formations de l'armée sont mobilisées pour accueillir avec les honneurs militaires des représentants étrangers en visite officielle. Très simple en comparaison internationale, le cérémonial républicain de la Suisse est l'expression de notre culture étatique et de notre esprit de milice.»

taux édifices de prestige hérités du passé. Ainsi que l'écrit justement l'historien Marc Tribelhorn, « l'aversion pour les personnalités trop puissantes est en quelque sorte inscrite dans les gènes de la Confédération, et cela se manifeste déjà dans la structure fédérale et l'éclatement des compétences qui la caractérise. Quiconque s'élève trop au-dessus de la moyenne est raccourci d'une tête. Vieux réflexe helvétique, qui joue encore aujourd'hui¹⁰. » Cette culture politique de la Suisse, nation fédéraliste née de la volonté collective, où tout part de la base pour monter au sommet, se reflète aussi dans l'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre, qui fait apparaître une culture mémorielle régionale, voire locale et – par comparaison avec l'étranger – généralement d'une fine modestie.

10 Tribelhorn, Marc: « Der König der Schweiz », in: *Der Zar von Zürich. NZZ Geschichte*, no 20, février 2019, p. 22–31, en part. p. 31.

4 L'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre

Au terme du présent travail d'inventorisation, le nombre de mémoriaux de l'armée et de guerre en Suisse se monte à 1118 (état au 31 mai 2025). De diverses manières, ils rappellent tous le souvenir d'événements ou de personnes ayant un lien avec l'armée suisse, de la présence de troupes étrangères en Suisse, ou de batailles de l'ancienne Confédération. Ils se présentent sous des formes variées : pierre commémorative, plaque, sculpture, obélisque, stèle, fontaine, peinture murale, simple inscription. L'inventaire ne donne pas d'indications sur les propriétaires des monuments et ne constitue donc pas une liste de monuments dont l'armée a la responsabilité¹¹. Beaucoup ont été posés par des particuliers ou sont placés sous la responsabilité de la commune sur le territoire de laquelle ils se trouvent.

4.1 Définition des mémoriaux et critères de l'inventaire

Les biens culturels sont des objets et des sites qui ont une importance pour la collectivité en leur qualité de témoins de l'activité intellectuelle, de la création artistique ou de la vie sociale¹². Pour qu'un objet du passé devienne un monument, il faut qu'il soit identifié et interprété, et que soient établies sa qualité de témoin historique et sa matérialité transmise en héritage. Les monuments sont donc des supports et des véhicules d'identités et de valeurs culturelles qui dans le présent rappellent une histoire collective, à la fois matériellement et sur le plan des idées. Ils contribuent ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté, mais peuvent aussi être la cause de divergences d'opinion. Sans considération de l'éloignement dans le temps, ils témoignent d'événements et d'évolutions historiques, de réalisations artistiques, d'institutions sociales ou de réussites techniques.

La notion de monuments d'art ou d'histoire s'applique à des ouvrages qui possèdent une valeur historique, sociale ou architecturale particulière : il peut s'agir de maisons chargées d'histoire, de châteaux, d'églises, de fontaines, de statues, de ponts, de bâtiments industriels ou de sites archéologiques. Ce sont des œuvres d'art conservées qui témoignent d'une culture du passé. Au sens le plus large, tout témoin de l'évolution culturelle de l'humanité peut donc être considéré comme un monument.

Le présent inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre en Suisse, avec la documentation qui l'accompagne, ne comprend toutefois qu'une petite partie de ces biens culturels et se limite aux « monuments » qui

- ont été érigés intentionnellement et sous une forme concrète en mémoire d'êtres humains ou d'événements ;

11 L'entretien, la restauration ou la rénovation des monuments n'incombent pas à l'armée suisse.

12 Cette définition se fonde sur celle de plusieurs publications : Commission fédérale des monuments historiques : *Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse*, Berne 2007 ; Office fédéral de la culture : *Enquête sur « Heimat » – identité – monument historique*, 2015 ; Flury-Rova, Moritz : *Monuments* (Aide-mémoire de l'Office fédéral de la protection de la population, Protection des biens culturels), Berne 2003.

- se trouvent aujourd’hui encore dans un espace public de préférence, mais parfois aussi dans un espace militaire semi-public;
- ont un lien avéré avec l’armée suisse, avec les organisations qui l’ont précédée, avec des troupes étrangères en Suisse et avec des troupes ou des mercenaires suisses à l’étranger.

L’inventaire prend donc aussi en compte les monuments qui ont été élevés – la plus souvent avec la participation de l’armée suisse – pour commémorer des batailles de l’ancienne Confédération, pour autant que ces monuments existent encore (le monument de la bataille de Morgarten, par exemple). De même ont été inclus dans la liste les monuments qui rappellent le souvenir de troupes étrangères en Suisse, comme par exemple le monument Souvorov dans la gorge des Schöllenen ou le monument des soldats allemands de la Première Guerre mondiale au cimetière de Friedental à Lucerne.

En revanche, l’inventaire ne recense ni musées, ni collections. Certes, la perpétuation de la mémoire collective est bien une des raisons d’être des musées et des collections, mais ce sont là des institutions, des organisations ou des associations qui ne remplissent pas le critère de la qualité d’objet matériel. Quant aux musées et collections en rapport avec l’armée, ils sont cités dans le chapitre « Musées et collections » du site Internet de l’armée suisse, avec les liens correspondants¹³.

Les constructions fonctionnelles anciennes, comme les fortifications ou les casernes protégées au titre de monuments historiques, sont également exclues de l’inventaire, parce qu’elles n’ont pas une vocation intentionnelle de commémoration. Néanmoins, les plaques commémoratives ou les inscriptions qui se trouvent dans les ouvrages fortifiés entrent tout à fait dans la catégorie des monuments, et c’est la raison qui a fait prendre en compte dans l’inventaire les inscriptions conservées dans les ouvrages de commandement. Il existe déjà par ailleurs un Inventaire des constructions militaires (HOBIM) et un Inventaire des ouvrages de combat et de commandement (ADAB), tous deux établis par armasuisse¹⁴.

De même n’ont pas été retenus les noms de rues (par ex. avenue du Général Guisan), les statues de bannerets sur les fontaines des villes, dans la mesure où elles ne montrent pas une inscription particulière¹⁵, les monuments élevés à l’étranger en mémoire de militaires suisses (par ex. les stèles en souvenir des militaires morts durant leur engagement dans la SWISSCOY), ni les monuments disparus (par ex. la Sentinel des Rangiers). Les monuments funéraires ne figurent dans l’inventaire que s’ils sont conservés et si une inscription atteste un lien avec l’armée ou des faits de guerre.

13 Chapitre « Musées et collections » du site Internet de l’Armée suisse:
<https://www.vtg.admin.ch/fr/armee-suisse/geschichte-der-schweizer-armee/zsham.html>

14 Voir armasuisse : Protection des monuments: constructions militaires historiques (<https://www.ar.admin.ch/fr/armasuisse-immobilien/historische-militaerbauten.html>).

15 Sur les figures de bannerets, voir Kreis, Georg: *Zeitzeichen für die Ewigkeit. 300 Jahre schweizerische Denkmaltopografie*, Zürich 2008, p. 201-211.



Fig. 1 : Stèles érigées au Kosovo en mémoire de militaires morts durant leur engagement dans la SWISSCOY

De toute façon, l'inventaire des monuments militaires de Suisse ne peut aucunement prétendre à l'exhaustivité, et cela pour plusieurs raisons. Il existe d'abord un nombre non négligeable d'ouvrages fortifiés bien cachés, parfois éloignés de tout, et dans lesquels les inscriptions ne sont plus lisibles ou les peintures murales s'effacent peu à peu. Ces inscriptions et ces peintures sont presque inconnues et difficiles à trouver. Puis les pierres commémoratives, avec le temps, sont recouvertes par la végétation, les sculptures sont placées à un autre endroit, tandis que les plaques posées pour entretenir le souvenir tombent dans l'oubli et l'obscurité. Car ainsi que l'écrivait Robert Musil, homme de lettres autrichien :

Entre autres particularités dont peuvent se targuer les monuments, la plus frappante est, paradoxalement, qu'on ne les remarque pas. Rien au monde de plus invisible. Nul doute pourtant qu'on ne les élève pour qu'ils soient vus, mieux, pour qu'ils forcent l'attention ; mais ils sont en même temps, pour ainsi dire, « imperméabilisés », et l'attention coule sur eux comme l'eau sur un vêtement imprégné, sans s'y attarder un instant. [...] tels les arbres, [les statues] sont devenues un élément du décor de la rue, et on serait sûrement fort troublé, si, un beau matin, elles n'étaient plus là ; mais jamais on ne les regarde [...]¹⁶.

Enfin, une autre raison pour laquelle l'inventaire ne peut prétendre à l'exhaustivité est que la limite entre les monuments répondant aux critères pour y figurer et les autres est floue, variable et finalement toujours subjective. Les monuments élevés en Suisse en mémoire des victimes des crimes nazis, par exemple, ne figurent pas dans l'inventaire quoiqu'ils puissent aussi être consi-

16 Musil, Robert: «Monuments», in: *Œuvres pré-posthumes (Nachlass zu Lebzeiten, 1936)*, trad. par Philippe Jaccottet, Paris 1982, p. 78–83, en part. p. 78–79.

dérés comme des mémoriaux de guerre. Ils ont cependant été conçus dans un contexte différent de celui de la plupart des monuments retenus ici et évoquent un crime dont la portée mondiale dépasse largement les frontières nationales¹⁷. En revanche, il a été tenu compte des monuments en mémoire des combattants de la guerre civile d'Espagne, parce qu'il s'agit d'un « service étranger », au même titre, quoique de manière pas tout à fait comparable, que celui accompli à d'autres époques par les mercenaires suisses.

Les monuments commémoratifs ont de multiples facettes et la ligne qui sépare les catégories et les thèmes est très ténue. Le monument Zwingli à Zurich ne figure pas dans l'inventaire, parce qu'il rappelle la mémoire de Huldrych Zwingli en tant que réformateur. Au contraire, le monument Zwingli de Kappel am Albis a été retenu, parce que Zwingli y est situé dans le contexte des guerres de Kappel. Le monument Zähringen à Berne rappelle la mémoire du fondateur de la ville, Berthold V de Zähringen, et ne figure donc pas dans l'inventaire. Mais les monuments Winkelried ont tous été retenus, parce que sa mémoire est toujours évoquée dans le contexte de la bataille de Sempach. Les nombreux monuments dédiés à Guillaume Tell ne figurent pas dans l'inventaire, parce qu'ils évoquent la mémoire du héros national qui a tué un bailli autrichien dans un contexte différent de celui de Winkelried. Les monuments commémoratifs en lien avec des guerres civiles, comme la guerre des Paysans, y figurent en revanche, de même que le monument sculpté en mémoire de la révolution neuchâteloise de 1848 à La Chaux-de-Fonds, dont les inscriptions font en outre mention explicite de conflits armés.

Le but de cet inventaire n'est pas de décrire en détail le contexte de chacun des monuments, d'expliquer les différences de l'un à l'autre ou de fournir des informations complémentaires. Il se contente de mettre à disposition quelques données de base qui pourront servir à des études approfondies. L'inventaire fait apparaître une diversité de marques mémoriales qui témoignent, dans l'espace public, de la présence de l'armée suisse, ou de guerres et de batailles qui ont touché la Suisse. D'autres catégories, assurément, pourraient être définies, ou l'accent mis sur d'autres objets. Pour cette raison notamment, et parce que l'inventaire ne peut se prétendre exhaustif, il sera toujours possible et même souhaitable de le compléter périodiquement par des notices sur des monuments de ce genre qui ne figurent pas dans l'inventaire.

4.2 Système adopté pour l'inventaire

L'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre est structuré selon divers critères. Pour chaque monument sont enregistrées les informations suivantes :

- numéro d'inventaire
- canton et commune
- désignation et brève caractérisation
- catégorie (classification en grandes catégories thématiques, voir ci-dessous)
- sujet et époque auxquels le monument se réfère
- forme
- coordonnées géographiques et altitude
- année de réalisation du monument (lorsqu'elle est connue)
- artiste (lorsqu'il ou elle est connue)
- inscriptions apposées sur le monument

17 Les mémoriaux de la Shoah en Suisse ont été recensés et étudiés dans le cadre d'un travail de master, et l'inventaire en est publié. Voir Meyer, Fabienne, *Monumentales Gedächtnis. Shoah-Denkmale in der Schweiz*, Zürich 2015 (travail de master de l'Université de Zurich).

- description générale
- informations complémentaires (sites Internet, articles de presse, bibliographie)
- photos

Les monuments sont répartis en sept catégories en fonction des personnes ou des événements dont le souvenir est rappelé :

- les mémoriaux de batailles rappellent le souvenir des guerres de l'ancienne Confédération ;
- les mémoriaux de troupes étrangères rappellent la présence de troupes étrangères en Suisse ;
- les mémoriaux du service actif rappellent le souvenir des services actifs effectués par l'armée suisse durant les deux guerres mondiales ;
- les monuments élevés à la mémoire de personnes se réfèrent à des personnalités éminentes de l'histoire militaire et à leurs hauts faits
- les mémoriaux de troupes rappellent le souvenir de formations militaires en Suisse ;
- les mémoriaux d'accidents rappellent la mémoire de victimes d'accidents dans l'armée suisse ;
- les mémoriaux spéciaux rappellent le souvenir d'autres événements particuliers en rapport avec la chose militaire (par ex. service étranger ou victimes de la grippe espagnole).

Entre les catégories, les limites ne sont pas toujours nettes. Parmi les mémoriaux du service actif, il en est par exemple qui évoquent aussi des formations militaires (la sous-catégorie est alors « Mémoriaux du service actif – Troupe »), ou d'autres qui rappellent le souvenir de morts, parfois dans des accidents (« Mémoriaux du service actif – Morts »). Les monuments élevés à la mémoire de personnes peuvent aussi rappeler le souvenir de guerres ou de personnalités de l'histoire militaire d'autres pays, tandis que les mémoriaux de troupes étrangères peuvent parfois évoquer également l'engagement de soldats suisses en service actif.

L'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre est cartographié et constitue une couche spécifique de la carte nationale électronique¹⁸. Cette représentation fait apparaître la répartition géographique des monuments en Suisse. À chacune des catégories de monuments correspond une couleur. Les informations liées à l'objet indiquent son emplacement exact, sa désignation, les thèmes concernés, l'époque à laquelle il se rapporte et l'année où il a été érigé. Ces attributs permettent déjà de caractériser le mémorial. Pour chaque objet, un lien donne accès à une feuille de données contenant toutes les informations et l'iconographie.

Les notices sont rédigées dans la langue nationale (allemand, français ou italien) de la commune où se trouve le monument.

18 Cartes de la Suisse – Confédération suisse – map.geo.admin.ch

4.3 Description de l'inventaire

Les mémoriaux de l'armée et de guerre en Suisse incluent un large éventail de marques mémo-rielles. L'inventaire comprend ainsi une collection variée de formes et de dimensions, du grand monument commémoratif de bataille ou du service actif à la plaque ou à la pierre commémo-rative de troupe ou dressée dans l'intimité des proches. Des monuments rappellent la mémoire de soldats internés belges, britanniques, allemands, italiens, français, polonais, autrichiens ou américains, comme d'autres conservent le souvenir du passage en Suisse de troupes françaises, autrichiennes ou russes. L'ensemble fait apparaître des différences régionales, mais aussi des thèmes privilégiés et des évolutions culturelles.

Dans l'établissement de l'inventaire, il a été pris soin de ne faire aucune hiérarchie et de ne por-ter aucun jugement, mais d'offrir un ensemble de données qui elles-mêmes peuvent ensuite faire l'objet de classements hiérarchiques ou d'appréciations. Inévitamment pourtant, la créa-tion de catégories et le fait même de prendre en compte tel ou tel monument dans l'inventaire présupposent déjà un choix et une définition.

On est surpris de constater le caractère régional et éparpillé d'un nombre non négligeable de monuments, qui ont été posés sans ostentation par des associations ou des particuliers. Éle-vés sur des terrains de sport ou de grillade, animant, sous la forme d'une fontaine ou d'un banc public, la vie d'un village, ajoutant une touche artistique à un paysage, un site construit ou un bâtiment, ils sont souvent intégrés dans les réalités courantes. Et c'est précisément de se trou-ver dans l'espace public qui les expose aux destructions (par ex. la Sentinelle des Rangiers) ou aux barbouillages et graffiti (par ex. le mémorial du service actif à Berne).

L'aperçu proposé dans les pages suivantes est structuré selon les catégories de mémoriaux, où se dessinent aussi des différences régionales.

4.3.1 Mémoriaux de batailles

Les plus anciens monuments commémoratifs politiques de Suisse ont été élevés dans les pre-mières décennies du XIX^e siècle. Il s'agit de mémoriaux de batailles destinés à rappeler le souve-nir des combats des anciens Confédérés en créant un lien entre ce passé et le présent, et même au-delà. Cette catégorie regroupe un peu plus de 120 de sculptures, plaques commémoratives et stèles destinées à présenter une certaine image de la collectivité nationale et à lui donner un sens par la transmission de valeurs telles que l'obéissance, le sens du devoir et l'abnégation. Ces monuments ont été élevés entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, la plupart à l'occa-sion de célébrations d'anniversaires, et ils dégagent encore – surtout les plus anciennes stèles et sculptures – l'esprit de monumentalité de leur époque.

Cette catégorie inclut aussi bien les monuments évoquant des batailles des anciens Confédé-rés (sous-catégorie « Mémoriaux de batailles – Ancienne Confédération ») que ceux élevés en souvenir des événements liés à l'invasion française (« Mémoriaux de batailles – Invasion fran-çaise »). Pour la première sous-catégorie, il existe des monuments de la bataille de Morgarten (1315), de la guerre de Laupen (1339), de l'incursion des Gugler (1375), de la guerre de Sem-pach (1386), de la bataille de Näfels (1388), des guerres d'Appenzell (1403 et 1405), des expé-

ditions au sud des Alpes (vers 1422 et 1478), de la guerre de succession du Toggenbourg (1444 et 1445), des guerres de Bourgogne (1476), de la guerre de Souabe (1499), des guerres d'Italie (1515), des guerres de Kappel (1529 et 1531), de la guerre de Genève contre la Savoie (1602), de la guerre de Trente Ans (1618–1648), de la guerre des Paysans (1653) et des guerres de Villmergen (1656 et 1712).

L'invasion française de 1798 et les combats de 1799 sont évoqués par des monuments dans presque toute la Suisse : il s'en trouve par exemple à Berne, à Büren an der Aare, à Domat/Ems, au Bois de Finges, à Fraubrunnen, à Fribourg, au Grauholz, à Granges, Lengnau (BE), Lugano, Neuenegg, Oberägeri, Stans, St. Niklaus (Merzliggen), Unterengstringen et Zurich. Ils sont classés parmi les mémoriaux de batailles et non parmi les mémoriaux de troupes étrangères, parce que les combats ont toujours été menés contre des troupes confédérées.

Les monuments rappelant la guerre du Sonderbund, en 1847, sont également inclus dans cette catégorie (sous-catégorie « Mémoriaux de batailles – Sonderbund »). Ils ont été élevés assez peu de temps après les événements et sont dédiés à la mémoire des victimes des deux camps.

Enfin, une sous-catégorie « Mémoriaux de batailles – Autres » regroupe quelques événements particuliers comme la guerre de Bocken (1804), la bataille de la Hülftenschanze (1833) ou la révolution neuchâteloise de 1848.

4.3.2 Mémoriaux de troupes étrangères

Un peu partout sur le territoire national, il se trouve des obélisques ou des pierres commémoratives évoquant la présence et les opérations militaires de troupes étrangères en Suisse. Près de 320 monuments rappellent le souvenir de soldats internés durant les deux guerres mondiales, celle de pilotes d'avions de chasse ou de bombardiers alliés de la Seconde Guerre mondiale, celle des troupes autrichiennes, russes et françaises des guerres de coalition contre la France révolutionnaire, et celle des soldats de l'armée de l'Est internés en 1871. Selon les régions, la présence de troupes étrangères ou de soldats internés a donné lieu à des expériences variées, et cette diversité se retrouve dans les traditions mémoriales.

Les routes de montagne aménagées durant la Seconde Guerre mondiale par des soldats internés sont souvent signalées comme telles. Il semblerait presque que dans le canton d'Obwald, les internés italiens et polonais aient rivalisé à qui se ferait immortaliser par la plus grande densité de monuments commémoratifs. Des mémoriaux de soldats internés durant la Première et la Seconde Guerre mondiale se rencontrent dans toute la Suisse, partout où ils ont séjourné, travillé ou vécu. Il existe aussi de nombreuses plaques commémoratives offertes par des internés en témoignage de reconnaissance aux communes qui les avaient accueillis et hébergés.

Le souvenir des soldats de l'armée du général Bourbaki, qui lors de la guerre franco-prussienne, en 1871, franchirent la frontière aux Verrières et demandèrent à être internés, est évoqué par un grand nombre d'obélisques, de stèles et de plaques commémoratives, et cela de Genève à Arbon et de Bâle à Altdorf, le plus souvent dans des cimetières. Il n'y a que le Tessin qui n'a pas de monuments aux soldats de l'armée de l'Est, pour la simple raison qu'à ces soldats à bout

de forces, on ne voulut pas encore imposer la traversée du Gothard dans la neige. Aussi le canton du Tessin n'a-t-il pas été une région d'internement¹⁹.

Les cantons de Glaris, des Grisons et d'Uri sont quant à eux constellés de plaques et de pierres commémoratives et de sculptures rappelant le passage des troupes russes du général Souvorov en 1799.

Il est intéressant de constater que souvent, les mémoriaux de troupes étrangères ont été complétés au cours du temps, de sorte qu'ils rappellent le souvenir de plusieurs guerres. C'est le cas notamment en plusieurs endroits de Suisse romande, où les mémoriaux Bourbaki portent une inscription complémentaire en mémoire de soldats français morts durant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Il arrive cependant aussi que soit rappelée simultanément la mémoire de soldats de plusieurs nations. Sur un obélisque à Estavayer, par exemple, sont mentionnés les soldats internés de l'armée Bourbaki morts en 1871, à côté des Autrichiens morts en 1814 lors de la sixième guerre de coalition. À Moudon, une stèle évoque le souvenir de Vaudois, d'Italiens et de Français de Moudon morts pour leur patrie durant la Première Guerre mondiale. Et à Genève, une grande plaque commémorative devant le consulat de France est dédiée à la mémoire des Français et des volontaires suisses morts pour la France durant la Première et la Seconde Guerre mondiale.

En Suisse, il existe aussi un petit nombre de monuments à la mémoire des Allemands morts pendant les deux guerres mondiales. Sur deux d'entre eux est aussi évoqué le souvenir des victimes de la guerre et du régime nazi de 1933 à 1945.

4.3.3 Mémoriaux du service actif

En Suisse, il existe environ 280 mémoriaux rappelant le souvenir des services actifs de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. Le paysage mémoriel du pays est constellé de dizaines de monuments dédiés aux soldats morts en service actif et dont les noms sont mentionnés, et cela bien que la Suisse, préservée de la guerre, n'ait été dans l'obligation, après coup, ni de justifier des morts en masse, ni de surmonter un traumatisme collectif²⁰. Le témoignage le plus expressif en est donné par l'inscription figurant sur le mémorial de Langnau (Emmental), dédié « aux victimes de notre paix ». Ces monuments n'évoquent pas des batailles, ne contiennent pas d'ossements, et c'est à peine si un seul d'entre eux est porteur de la symbolique du soldat inconnu. Ils n'en représentent pas moins les valeurs morales qu'incarnaient déjà, au XIX^e siècle, les monuments évoquant les hauts faits de l'ancienne Confédération, et qu'ils ont pour tâche de perpétuer: obéissance, sens du devoir, abnégation.

Il se trouve des mémoriaux du service actif dans des villages et des villes, sur des collines, en montagne, sous forme de fontaines ou de statues. Ils sont là pour rappeler les efforts fournis et les privations endurées, pour rendre honneur aux morts, qui ne sont pas tellement tombés au combat, mais ont été les victimes d'un accident ou d'une maladie. Car à défaut de « vrais » morts à la guerre, on a aussi compté parmi les victimes ceux qui ont été emportés par la maladie. Sur 3065 Suisses morts pendant leur service entre 1914 et 1918, on compte 244 décès par

19 Voir Wacker-Cao, Dominique: *Les Mémoriaux Bourbaki en Suisse*, La Chaux-de-Fonds, 2021.

20 Voir Kreis, Georg: « Gefallenendenkmäler in kriegsverschontem Land. Zum politischen Totenkult der Schweiz », in: Reinhart Koselleck / Michael Jeismann (éd.): *Der politische Totenkult. Kriegerdenkmäler in der Moderne*, München 1994, p. 129–143, en part. p. 131.

accident et 1876 dus à l'épidémie de grippe. De 1939 à 1945, on recense 4050 morts pendant le service : 2759 de maladie, 968 dans un accident et 323 par suicide²¹.

Selon l'historien Georg Kreis, ces monuments répondent à trois besoins fondamentaux. Les mémoriaux dédiés aux soldats des deux guerres mondiales ont été érigés d'abord par *besoin d'imitation* : à l'instar des communautés nationales des pays voisins, la Suisse, épargnée par la guerre, devait avoir elle aussi son culte des morts. Puis par *besoin de continuité* : inscrire les victimes contemporaines dans une tradition où ils rejoignent les guerriers de l'ancienne Confédération, et projeter dans le présent le culte des héros. Enfin un *besoin constitutif de la nature humaine* : le souci de transmettre des valeurs morales, lequel s'exprime assez souvent par le culte des morts, « parce qu'aux valeurs tenues en haute estime, le lien avec la mort donne leur consécration suprême²² ». Ce qui compte avant tout, c'est l'idéal du combattant prêt à se sacrifier, idéal soutenu par le sens du devoir et l'obéissance qui sont attendus de lui. Cet idéal se résume dans la devise « Un pour tous, tous pour un », qui figure déjà en latin sur la coupole du Palais fédéral : un idéal de camaraderie qui constitue le fondement sans lequel l'armée ne peut remplir efficacement sa fonction.

Nombreux sont les mémoriaux du service actif érigés au lendemain de la Première Guerre mondiale, vers 1920, sur lesquels a été apposée une inscription complémentaire après la Seconde Guerre. Sur ces inscriptions figurent les noms des militaires morts en service actif. Pour des raisons de place, les listes nominatives n'ont pas été reproduites dans l'inventaire. Les mémoriaux du service actif ne rappellent cependant pas seulement la mémoire des morts, mais aussi l'engagement des troupes, par exemple pour la construction de routes, souvent avec le concours d'internés polonais, russes ou italiens. C'est toujours à l'endroit où elles ont été en action que ces troupes qui ont accompli du service, défendu les frontières et monté la garde se sont elles-mêmes immortalisées par des inscriptions ou des peintures murales. Beaucoup de ces mémoriaux du service actif sont donc en même temps des mémoriaux de troupes, mais qui évoquent les temps troublés des guerres mondiales, où la nécessité du service à accomplir s'imposait d'elle-même. Contrairement aux mémoriaux de batailles, qui représentent un héros étincelant, ceux du service actif, dont le contenu narratif déconstruit passablement l'héroïsme, visent plutôt à une reconnaissance des efforts fournis.

4.3.4 Monuments élevés à la mémoire de personnes

Il existe également en Suisse des monuments élevés en l'honneur de personnalités de l'histoire militaire. Des bustes ont été érigés pour honorer les services rendus par des officiers généraux comme Dufour, Herzog, Sprecher, Wille ou Guisan. Est également évoqué le souvenir de tel ou tel commandant de place d'armes ou de troupe, de pionniers de l'aviation militaire, tout aussi bien que celui de figures auréolées de légende comme Winkelried, Benedikt Fontana ou Duonna Lupa. C'est au titre de meneurs de la guerre des Paysans que sont honorés Christian Schybi,

21 Voir Kurz, Hans Rudolf: *Cent ans d'Armée suisse*, trad. Pierre Martin, Lugano 1981, p. 107 et 159; ainsi que Kreis, Georg: «Pro patria mori. Zum republikanischen Totenkult seit dem 18. Jahrhundert – oder: Alle müssen offenbar Winkelried sein», in: Manfred Hettling / Jörg Echternkamp (éd.): *Gefallenengedenken im globalen Vergleich. Nationale Tradition, politische Legitimation und Individualisierung der Erinnerung*, München 2013, p. 395–412, en part. p. 405–406.

22 Kreis, Georg: «Gefallenendenkmäler in kriegsverschontem Land. Zum politischen Totenkult der Schweiz», in: Reinhart Koselleck / Michael Jeismann (éd.): *Der politische Totenkult. Kriegerdenkmäler in der Moderne*, München 1994, p. 129–143, en part. p. 131.

Niklaus Leuenberger, Adam Zeltner et Uli Schad, tandis que Niklaus Franz von Bachmann, Paul Joseph Joos et Antoine Henri Jomini le sont comme militaires en service étranger.

Les inscriptions mentionnent toujours les guerres et les batailles où les personnalités en question ont joué un rôle. Il n'y a d'ailleurs pas que des Suisses parmi les figures d'histoire militaire honorées: des monuments ont ainsi été élevés, par exemple, à la mémoire de l'ingénieur militaire polonais Tadeusz Kosciuszko, près de Soleure, ou du maréchal finlandais Carl Gustaf Emil Mannerheim, à Montreux.

4.3.5 Mémoriaux de troupes

Ils sont aussi nombreux que discrets: ces plaques commémoratives, inscriptions, peintures murales et pierres commémoratives qui évoquent la présence d'une troupe en cours de répétition ou en service actif. Il en est qui rappellent le souvenir de formations dissoutes, de places de mobilisation, de militaires en particulier, qu'ils soient soldats, sous-officiers ou officiers. Il s'agit généralement de pierres commémoratives sur les places d'armes, de simples inscriptions ou de peintures murales dans les lieux et les ouvrages fortifiés où ces militaires ont effectué leur service.

En raison de la quantité d'anciens ouvrages fortifiés en Suisse, d'une part, et d'autre part de la simplicité et de la discrétion de ces inscriptions et de ces peintures murales, il existe inévitablement un grand nombre de mémoriaux qui ont été envahis par les ronces, recouverts de mousse ou sont tout simplement tombés dans l'oubli et l'anonymat. C'est dans cette catégorie en particulier que l'inventaire ne peut prétendre à l'exhaustivité.

4.3.6 Mémoriaux d'accidents

Aujourd'hui encore et même s'il n'y a pas eu de combats, l'armée suisse honore ses morts. Certaines armes ou unités d'organisation évoquent de manière très personnelle la mémoire de leurs camarades disparus en installant des pierres ou des plaques commémoratives au lieu de l'accident ou dans les casernes, parfois de concert avec les proches des victimes. Cette catégorie comprend de nombreux mémoriaux des Forces aériennes, souvent dans des endroits retirés en montagne, ou en forêt. La chapelle des grenadiers d'Isone et la pierre commémorative de SWISSINT à Stans expriment aussi le souvenir que cultive le cercle des personnes touchées. Les victimes d'accidents ne sont pas honorées ici comme des guerriers au combat, mais comme des camarades qui, en temps de paix, se sont mis au service du bien commun et ont perdu la vie dans l'exercice de leur devoir. Ces mémoriaux représentent des valeurs telles que l'abnégation et le sens du devoir, aussi bien que l'esprit de camaraderie et la loyauté. Parfois figure sur le mémorial une inscription « Mort au service de la patrie », ou un texte similaire, qui donne un sens à cette mort précoce: mourir pour la patrie, c'est ne pas mourir pour rien. La plupart de ces mémoriaux portent la liste nominative des victimes.

Les mémoriaux d'accidents ne sont généralement pas conçus pour s'adresser à l'ensemble de la collectivité, ni pour faire passer un message. Il ne s'agit pas non plus de rendre hommage au camarade comme à un héros. L'idée – modeste mais respectable – est plutôt d'évoquer l'histoire à l'endroit même de l'accident et de créer ainsi un lieu de mémoire, une marque dans le terrain, devant laquelle la personne étrangère à l'événement ne passe que fortuitement. Les mémoriaux

de ce type ont leur origine dans un besoin d'honorer personnellement les victimes, de conserver leur souvenir gravé dans la pierre et de rendre hommage à leur esprit de camaraderie²³.

4.3.7 Mémoriaux spéciaux

Parmi les mémoriaux figurant dans l'inventaire, il en est quelques-uns qui évoquent certes la présence de l'armée et des actions de guerre, mais ne peuvent pas être rangés dans une des catégories définies. Ils ne méritent pas pour autant d'être ignorés et sont donc regroupés dans une catégorie à part. Certains de ces mémoriaux évoquent des événements liés au service étranger, comme le massacre des Tuileries en 1792, la participation à la campagne de Russie en 1812, les engagements dans la Légion étrangère ou pendant la guerre civile d'Espagne de 1936 à 1939. D'autres rappellent des chapitres peu glorieux, comme les interventions de l'armée lors de la grève générale de 1918 ou lors des troubles à Genève en 1932, où il y eut des victimes civiles à déplorer. Sont également inclus dans cette catégorie les mémoriaux de l'ancien camp de réfugiés et d'internés de Büren an der Aare ainsi que de son hôpital, où de 1940 à 1946, non seulement des soldats internés, mais aussi des réfugiés civils trouvèrent un abri. Certains monuments rappellent le souvenir de militaires morts dans des opérations de promotion de la paix, d'autres commémorent la fin de la Seconde Guerre mondiale, rendent hommage aux soldats victimes de la grippe espagnole, aux morts du bombardement de Schaffhouse en 1944, évoquent l'exécution des « traîtres à la patrie », ou encore l'engagement de l'armée lors de la pandémie du coronavirus en 2020.

Quelques mémoriaux du service actif mentionnent aussi la grippe espagnole (mais pas seulement), quelques monuments élevés à la mémoire de personnes évoquent également le service étranger (mais principalement la personnalité honorée), et il existe des mémoriaux de troupes étrangères qui rappellent le souvenir de soldats internés (mais pas de réfugiés civils). Les mémoriaux particuliers montrent donc bien à quel point les catégories de monuments sont des créations artificielles aux limites peu nettes, et procèdent donc toujours d'une interprétation.

23 Voir Meyer, Fabienne : *Denkmäler für Abstürze, Abschüsse und Unfälle in der Schweizer Militärvatik*, éd.par les Forces aériennes suisses, Berne 2017. https://www.vtg.admin.ch/de/media/publikationen/buecher.detail.publication.html/vtg-internet/de/publications/buecher/84_146_Luftwaffen-Denkmaeler.pdf.html [état au 26.07.2021].

5 Pour conclure

Les monuments commémoratifs sont à la fois des signes mémoriels et des témoignages sur l'histoire et sur des histoires. Lieux pérennes du souvenir, ils donnent à qui les regarde attentivement un accès à l'histoire et à des histoires visibles et racontables. Un mémorial peut rendre perceptibles des sensations, les prendre pour thème, préserver des souvenirs fugaces et les partager, révéler des histoires locales et en faire un objet de réflexion. Les monuments commémoratifs structurent la mémoire collective des sociétés et contribuent à créer un sentiment partagé d'identité et d'appartenance, fondé sur des valeurs morales exprimées. Et pourtant, les opinions divergent quant à leur emplacement, les esprits s'échauffent à propos du message dont ils sont porteurs et les discussions s'enflamme au sujet de leur forme. En matière de monuments commémoratifs, de leur justification et de leur fonction, chacune et chacun peut et veut avoir son mot à dire, parce que l'enjeu est aussi de savoir ce qui, dans une collectivité, doit être visible et dicible, à quel moment, et avec quels mots et quelle symbolique il convient de le représenter.

L'inventaire des mémoriaux de l'armée et de guerre propose une base à partir de laquelle il est possible de traiter certaines problématiques et d'approfondir les analyses. L'évolution historique de ces monuments peut être une de ces questions ; une autre par exemple est de savoir quelles valeurs morales ils veulent transmettre et quels regroupements il est possible de faire. Quels monuments s'écartent de la norme ? Qu'est-ce qui est jugé digne d'être conservé dans la mémoire collective, et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Peut-être cet inventaire encouragera-t-il non seulement des études détaillées ayant les mémoriaux *pour objet*, mais encore des recherches historiques *fondées sur* les mémoriaux. Encore faut-il faire remarquer ici que les monuments n'ont pas été élevés d'abord pour représenter l'histoire conformément à la vérité. Ils sont bien plutôt révélateurs du regard porté alors sur l'histoire et de l'interprétation qui en était faite.

Par leur fixité et leur pérennité, les monuments commémoratifs sont toujours orientés vers l'avenir, et leur analyse doit envisager trois dimensions : le monument lui-même, sa genèse et l'utilisation qui en a été faite par la suite. Un thème de recherche passionnant à cet égard serait l'étude des célébrations tenues année après année devant certains de ces mémoriaux. Tant il est vrai qu'elles constituent elles-mêmes aussi une forme de mémoire et contribuent, de manière immatérielle, à cultiver le souvenir de personnes et d'événements. Plus généralement, il existe, outre les mémoriaux gravés dans la pierre ou coulés dans le métal, de nombreuses autres formes de mémoire qui ne figurent pas dans le présent inventaire. Le Chant de la Bérzina, par exemple, évoque la bataille de 1812 et le souvenir des Suisses en service étranger. Les messes anniversaires de batailles, des localités entières avec leur nom (Sempach, Morat ou Dornach par exemple) suscitent une activité mémorielle et représentent symboliquement les combats des anciens Confédérés et toutes les histoires qui leur sont liées.

Plus de 1100 mémoriaux recensés : aussi élevé que le chiffre puisse paraître, il ne doit pas faire oublier que beaucoup d'histoires qui auraient aussi pu être racontées ne l'ont pas été sous une forme monumentale. Or ce qui ne se trouve pas concrètement dans le paysage mémoriel de la Suisse n'est pas moins chargé de signification que ce qui s'y trouve. Un accident dont aucun mémorial ne rappelle le souvenir laissera des traces tout aussi profondes chez les proches des victimes que celui qui est immortalisé sur une pierre commémorative. Et le fils de paysan qui a participé au siège de la ville de Lucerne lors de la guerre des paysans en 1653, mais dont le

nom ne se trouve mentionné nulle part, a marqué le cours de l'histoire, à sa manière, tout autant que les chefs des paysans insurgés dont les noms figurent sur des stèles et des plaques commémoratives.

Les monuments, c'est bien connu, racontent l'histoire des vainqueurs. L'inventaire des mémoires de l'armée et de guerre en Suisse montre pourtant que les monuments commémoratifs peuvent aussi transmettre une autre histoire : celle de défaites et de privations, d'accidents et de maladies, celle de soldats tombés au combat ou internés, de personnes réfugiées. Et cela de manière aussi pérenne et opiniâtre que les histoires de victoires et de succès – avec parfois, il est vrai, une légère tendance à la recherche d'effet dramatique et d'héroïsme.



